

Recherches sociographiques



Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914. Tome 2 : Au plus fort de la tourmente 1901-1904*

Marie-Paule Malouin

Volume 42, numéro 1, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057437ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057437ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Malouin, M.-P. (2001). Compte rendu de [Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914. Tome 2 : Au plus fort de la tourmente 1901-1904*]. *Recherches sociographiques*, 42(1), 180–183.
<https://doi.org/10.7202/057437ar>

début du XX^e siècle ; la confrontation entre la perspective canadienne et la perspective romaine de la politique vaticane ; l'étude comparative des politiques romaines à l'égard du Canada et des États-Unis.

Félicitons les auteurs et la maison d'édition d'avoir agrémenté ce volume, un peu austère, de belles illustrations et d'utiles tableaux chronologiques (liste des papes, des préfets et secrétaires de la Propagande, des délégués apostoliques au Canada, et des évêques canadiens).

Jean-Claude DUPUIS

Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914. Tome 2 : Au plus fort de la tourmente 1901-1904*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 597 p.

Auteur d'une thèse sur l'opinion publique en France et passionné par l'histoire des communautés religieuses venues de France au début du XX^e siècle, Guy Laperrière enseigne depuis presque 30 ans à l'Université de Sherbrooke. Cet ouvrage fait suite à un premier tome paru en 1996 qui couvrait les années 1880 à 1900. Il en précède un autre qui portera sur la période 1905-1914.

L'ouvrage traite d'abord de congrégations « qui s'implantent au Québec [entre 1901 et 1903] sans que les lois anticongréganistes françaises y soient pour beaucoup » (p. 53). Il s'agit de congrégations missionnaires ou d'infirmières à domicile. Quant aux congrégations de sœurs venues de Bretagne, enseignantes, elles acceptent des postes de ménagères dans des séminaires dans le but de se préparer un refuge si les choses tournent mal en France.

Effectivement, la loi du 1^{er} juillet 1901 interdit l'enseignement aux membres de congrégations non autorisées, qui sont surtout des congrégations d'hommes. « Il n'est pas dans notre intention, précise d'entrée de jeu Guy Laperrière, de porter un jugement sur les diverses mesures que nous présentons » (p. 59). N'aurait-il pas été souhaitable pourtant que, dans cet ouvrage de presque 600 pages, l'auteur consacre plus qu'un paragraphe au débat entourant, en France, ces lois dites « anticongréganistes » ?

Quoi qu'il en soit, certaines congrégations masculines, persuadées de ne pas l'obtenir, ne demandent pas l'autorisation : elles doivent donc se disperser. Certaines – les Jésuites, les Montfortains, les Missionnaires du Sacré-Cœur, les Missionnaires de la Salette – envoyèrent de leurs membres au Québec.

Trois communautés contemplatives féminines demandent l'autorisation en France. Inquiètes cependant d'une réponse qui ne viendra jamais, elles cherchent et trouvent un refuge au Québec en 1902-1903. Elles y parviennent du fait qu'elles ont

déjà deux ou trois recrues canadiennes et que la branche masculine de leur ordre est déjà implantée ici.

En 1902, Émile Combes décrète à l'été la fermeture de 2 500 écoles et en décembre de 9 000 autres. En recourant à des citations (p. 146, 147), l'auteur explique que l'application de ces mesures draconiennes sera rendue possible grâce à l'inertie de l'épiscopat et du clergé séculier français, qui voient des rivaux et non des collaborateurs dans les congréganistes. Expulsés de leurs maisons, des religieux doivent alors se séculariser ou s'exiler. La sécularisation est favorisée par les évêques qui veulent ainsi constituer un bassin d'enseignants catholiques pour les écoles libres (privées). Les congrégations sont moins favorables à cette option parce qu'elle leur fait souvent perdre leurs sujets. Quant aux membres de congrégations religieuses, la sécularisation en effraie plusieurs car elle leur offre bien peu de sécurité matérielle. Guy Laperrière illustre la réaction des congrégations aux mesures de 1902 en examinant le cas des Filles de Jésus et celui des Eudistes.

Suivent ensuite six chapitres, tous consacrés à l'année 1903. Les refus d'autorisation tombent cette année-là et frappent surtout des congrégations d'hommes. Même si l'exode des religieux atteint alors un sommet, l'auteur commente avec une retenue surprenante : « On peut presque dire que [ce fut] une période de panique pour plusieurs congrégations » (p. 225). Alors que les scènes d'expulsion se multiplient, des évêques forcent des congrégations féminines à séculariser leurs membres. L'objectif du gouvernement est de fermer les écoles congréganistes, de les remplacer, partout où cela est possible, par des écoles publiques. Ultimement, Combes souhaite voir disparaître les congrégations.

C'est l'esprit des temps anciens, affirme-t-il dans un discours à la Chambre en mars 1903, l'esprit de réaction qui a fait surgir [les congrégations] des débris du vieux monde comme une négation vivante des principes fondamentaux de la société moderne. C'est l'esprit de la société moderne, l'esprit de la Révolution qui doit les rendre pour jamais à un passé définitivement condamné par les doctrines et les mœurs de la démocratie (p. 164, 165).

Des congrégations essaient de résister mais ne peuvent tenir longtemps car « l'appareil répressif était trop important » (p. 209). Se développe alors une spiritualité qui donne sens à ce que vivent les congrégations. Après avoir décrit cette spiritualité, l'auteur, fidèle à lui-même, souligne que « ceux qui luttaient contre les congrégations [...] agissaient eux aussi sous l'empire d'un credo [...] L'idéal n'était pas que d'un seul côté » (p. 224). Chassées de France, les congrégations tentent d'abord de s'installer à proximité, dans les pays voisins. Elles vont aussi essaimer un peu partout dans le monde : les mesures anticongréganistes favorisent donc l'expansion missionnaire de la France.

Certains religieux se réfugient au Québec. Le chapitre 7, le plus amusant sans conteste, raconte leur traversée de l'océan. Il relate aussi l'accueil qui leur est réservé par leur communauté, par le clergé et la population québécoise. Il retrace quelques-unes de leurs premières impressions, des difficultés d'adaptation et certains de leurs « sentiments ». S'exilent ainsi des prêtres (entre autres, les Montfortains, les Franciscains et les Eudistes), des frères (le groupe le plus nombreux de religieux à venir au

Québec en 1903) et des sœurs. Malgré cet afflux, Laperrière fait état des refus que des évêques québécois ont opposés à des congrégations qui les sollicitaient.

En 1904, une nouvelle loi interdit l'enseignement aux congrégations même autorisées. Elle vise surtout les Frères des écoles chrétiennes (FÉC). Suit alors une nouvelle vague de sécularisation et d'exil qui se traduit au Québec par l'arrivée de nombreux FÉC et par un sommet des arrivées de religieuses.

Quel est le bilan des arrivées de religieux français entre 1901 et 1904 ? Treize des seize communautés implantées au Québec durant cette période s'y établissent à cause des lois et mesures anticongréganistes. Contrairement aux fondations de la période 1880-1900, ces nouvelles fondations comptent une majorité de congrégations féminines. Par contre, chez les congrégations implantées au Québec avant 1901, beaucoup plus de pères et de frères que de sœurs trouveront ici refuge. Autrement dit, entre 1901 et 1904, chez les femmes ce sont surtout des communautés qui migrent, chez les hommes ce sont surtout des individus.

Le dernier chapitre de l'ouvrage jette « un coup d'œil sur la situation religieuse au Québec » de 1901 à 1904. Il brosse donc un tableau rapide du contexte économique, social et idéologique québécois, ainsi que de la perception québécoise des événements religieux survenus en France. La majorité des congrégations et la majorité des religieux qui migrent au Québec se consacrent à l'enseignement. Ce dernier chapitre pourtant n'esquisse pas, même brièvement, la situation de l'éducation au Québec en ce début de siècle.

Il ne traite pas non plus des conséquences de l'arrivée de tant d'enseignants français. Voilà « un thème que nous pourrions peut-être mieux éclairer dans notre troisième tome » (p. 572), évoque l'auteur en conclusion. Il ne rappelle pas le fait – qu'il a pourtant signalé ici et là – que des enseignants laïcs ont vu leurs postes attribués à des religieux exilés. Outre son incidence sur la composition du corps enseignant, l'arrivée de tant de religieux a sans doute aussi contribué à la création de nouvelles écoles privées (collèges classiques, pensionnats de filles, jardins d'enfance, etc.) par les communautés récemment implantées et par les plus anciennes qui disposaient d'un personnel plus nombreux. Ces questions mériteraient qu'on s'y attarde. Laperrière veut insister surtout sur l'aspect idéologique. Il ne croit pas que

les religieux français amènent dans leurs bagages toute une panoplie de sentiments antirépublicains [...] Ce sont plutôt les autorités religieuses québécoises qui auront tendance à brandir le spectre du fléau maçonnique pour tenir bien à distance les idées radicales [...] (p. 572).

Telle est la conclusion essentielle de cet ouvrage qui a le mérite de faire resurgir la mémoire de la fondation ou de l'implantation au Québec de nombreuses congrégations religieuses qui prennent ainsi place dans l'histoire. Avec beaucoup de verve, Laperrière nous parle tour à tour de 34 congrégations. S'ensuit, malheureusement, une certaine confusion dans l'esprit du lecteur.

Les deux tomes de l'ouvrage forment dès à présent 825 pages. Certes, les historiens du catholicisme au Québec le considéreront comme une référence obligée.

Mais combien prendront vraiment le temps de lire un document aussi volumineux ? Ne faudrait-il pas songer à une version abrégée ? L'ouvrage de Guy Laperrière atteindrait ainsi la large diffusion à laquelle le travail soigné de l'auteur peut indéniablement prétendre.

Marie-Paule MALOUIN

Lucia FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 195 p.

Jean HAMELIN avait lancé la formule en 1981, avec sa *Brève histoire du Québec* (chez Boréal), édition revue et augmentée d'une plaquette antérieure au titre plus terne : *Le Canada français, son évolution historique*, 1967. L'ouvrage ayant connu depuis moult changements de couverture, en raison des réimpressions, rien d'étonnant à ce que l'éditeur ait songé à mettre en marché une collection de Brèves histoires, qui compte déjà quelques titres : de Montréal, des Canadiens français, etc. Pour l'Église du Québec, on disposait déjà d'un équivalent de « brève histoire », due à VOISINE et HAMELIN, publiée en 1971 comme annexe au rapport Dumont. Considérant sans doute ce texte périmé, Ferretti ne l'a pas retenu dans sa bibliographie sommaire. Un regard comparatif sur les deux récits s'impose néanmoins, si on veut estimer en quoi « l'historiographie de l'Église catholique du Québec s'est profondément renouvelée » depuis 1980, comme l'écrit Ferretti au début de son livre.

Bien qu'elle ne prétende pas plus qu'à « faire le point » sur ce qu'ont écrit les historiens d'aujourd'hui, Ferretti nous offre un exposé neuf, où les emprunts se limitent aux faits et aux diagnostics. Je veux dire que c'est elle qui écrit et donc qui pense son texte. (Ça devrait aller de soi, sauf que dans ce genre d'entreprise, on cède trop souvent à la tentation de resservir les écrits canoniques, dans une mouture à la limite du plagiat.) Les trop courtes vingt-quatre pages consacrées au siècle et demi de Nouvelle-France semblent basées en bonne part sur le Voisine de 1971 (p. ex. « Les habitants de la Nouvelle-France baignent dans un univers mental religieux » ; « le dessein missionnaire n'en est pas moins un insuccès patent » – « un succès très minime », écrivait Voisine), auquel elle n'ajoute guère, en supprimant pas mal. Le nouveau récit perd même du relief : la classique « épopée mystique » est escamotée, l'offensive gallicane et la réorganisation de 1663 ressortent mal, les querelles de chanoines et « l'esprit d'indépendance » des fidèles n'ont pas été retenus, etc. Pour le lecteur comme pour l'auteur, la Nouvelle-France ne sera pas le plus passionnant de l'histoire ; mieux vaudrait retourner à la *Genèse* de Fernand DUMONT, qui a renouvelé le regard sur cette période.

Placés « sous le signe de la politique », les quatre-vingts ans de Régime anglais / Bas-Canada reçoivent un traitement de même ampleur. Dans le récit de la lutte pour l'existence, sous couvert de loyalisme épiscopal, bien des précisions four-